20-21 novembre 2008

Audition parlementaire annuelle à l'ONU

M. Geert Versnick, membre de la Chambre des représentants, et le sénateur Wouter Beke ont participé à l'audition annuelle organisée par l'UIP à l'ONU à New York.

Cette audition a pour but de permettre aux parlementaires de débattre avec des fonctionnaires dirigeants des Nations Unies, des représentants permanents des états membres à l'ONU et des experts issus d'ONG et de groupes de réflexion (*think tanks*). Depuis l'année passée, l'audition bénéficie du statut d'activité commune de l'Assemblée générale des Nations Unies et de l'UIP (avant, il s'agissait d'une réunion de l'UIP qui se tenait au siège de l'ONU).

Le thème de l'audition de cette année était: "Assurer un maintien de la paix efficace et prévenir les conflits conformément à nos engagements". L'audition comprenait quatre débats, consacrés successivement aux aspects suivants de la question :

- le nouveau principe de la "responsabilité de protégér" qui devrait remplacer les concepts plus controversés de "devoir d'ingérence" et de "droit d'ingérence";
- la violence sexuelle contre les femmes et les enfants dans les conflits;
- l'intégration de la notion de "sécurité humaine", définie comme "être à l'abri de la peur et du besoin", dans l'action des Nations Unies pour affronter les grands défis internationaux:
- les grands enjeux des opérations de maintien de la paix des Nations Unies aujourd'hui.

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a assisté à l'ouverture de l'audition.

Le <u>programme détaillé et plusieurs documents</u> relatifs à l'audition, dont le discours de M. Ban Ki-moon, peuvent être consultés sur le site web de l'UIP.

Par ailleurs, M. Versnick a participé le 19 novembre à la réunion du groupe consultatif de la Commission des affaires des Nations Unies de l'UIP, dont il est membre. Le groupe consultatif a pour tâche de préparer les travaux de cette commission, qui se réunit lors des sessions d'automne de l'Assemblée de l'UIP à Genève. Le groupe a récemment préparé un questionnaire sur la manière dont les parlements organisent leur travail à propos des Nations Unies. Une analyse des réponses ainsi que des recommandations aux parlements à ce sujet seront examinées par la commission lors de sa prochaine réunion (octobre 2009).

Le groupe consultatif a également organisé, le 19 novembre, une réunion-débat à l'intention de la communauté diplomatique et des fonctionnaires des Nations Unies à New York concernant les résultats de sa mission sur le terrain en Tanzanie (8-10 septembre 2008). La mission visait à étudier la mise en œuvre du programme « Une seule ONU » dans ce pays et surtout l'association du parlement national à ce processus. Le programme « Une seule ONU » vise à atteindre une meilleure coordination des activités des diverses organisations de l'ONU qui sont présentes dans un pays. La Tanzanie est l'un des huit pays pilotes pour l'exécution de ce programme, qui fait partie de la réforme des Nations Unies.